

Retraite de Confirmation



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
DIOCESE DE MARSEILLE

Chers parents,

Pour les enfants préparant leur confirmation, une retraite obligatoire est prévue du **samedi 30/04/16 à 10h00 au dimanche 01/05/16 à 16h30**, à l'Hôtellerie de la Sainte Baume.

Le coût du séjour sera de 60 € par enfant, à régler par chèque à l'ordre de l'Hôtellerie de la Sainte Baume.

Le certificat de Baptême, ainsi que celui du parrain ou de la marraine (ou leur acte de confirmation) doivent être transmis au bureau de Vie Scolaire en même temps que le règlement avant le lundi 25 avril 2016.

Les enfants seront en chambres par quatre ou deux, ils seront en pension complète du samedi midi au dimanche midi.

Le temps de retraite sera encadré par les Pères Auguste, Lepoutre, ainsi que Mme Vignon et Mme Chiron.

CE QU'IL FAUT EMPORTER POUR LE SEJOUR :

- Un nécessaire de toilette et une serviette de toilette.
- Un Rechange
- Une trousse complète avec ciseaux, colle, feutres...
- un cahier de brouillon

NB :Les téléphones portables sont interdits, le règlement intérieur reste en vigueur lors des déplacements et tout abus sera sanctionné.

Les familles sont en charge de l'acheminement et doivent amener et revenir chercher leurs enfants sur place :

HOTELLERIE DE LA SAINTE BAUME
2200 Route de Nans
83640 Plan d'Aups
Tel : 04.42.04.54.84.

Je soussigné (e) _____
représentant légal de l'enfant _____ classe _____

autorise mon fils /ma fille à participer aux journées de retraite de confirmation qui auront lieu les 30/04 et 01/05/16 à l'Hôtellerie de la Sainte Baume

P.S. : *Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part.*